



Ville de Lisle-sur-Tarn

Département du Tarn

Commune de LISLE-SUR-TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N°1782025

**Le Maire de Lisle-sur-Tarn,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande en date du 25 août 2025 de M. PETIT Jean-Luc en vue d'effectuer des travaux de réfection de façade afin de mettre un échafaudage sur la voie publique,

**Considérant** que cette demande nécessite des mesures particulières,

Il y a lieu de prendre les dispositions de sécurité suivantes :

**ARRETE**

**Article 1 :** Monsieur PETIT Jean-Luc est autorisé à installer un échafaudage sur le trottoir, situé 28 avenue Jean Jaurès à Lisle-sur-Tarn, en vue d'effectuer des travaux du 8 au 24 septembre 2025 inclus.

**Article 2 :** Des panneaux de signalisation correspondant aux normes en vigueur seront mis en place aux distances réglementaires et enlevés par Monsieur PETIT Jean-Luc ou, le cas échéant, par l'entreprise chargée par ce dernier de réaliser les travaux.

Le présent arrêté sera affiché sur les lieux par Monsieur PETIT Jean-Luc ou, le cas échéant, par l'entreprise.

**Article 3 :** Il est strictement interdit de déverser tout résidu de travaux dans les caniveaux. Une protection sera posée au sol pour éviter tout dégât sur la voie publique.

**Article 3 :** La Gendarmerie de Lisle-sur-Tarn et la Police Municipale seront chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lisle-sur-Tarn,  
Le 26/08/2025

Didier SALANDIN,  
Adjoint au Maire délégué



L'Adjoint au Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié le...26/08/2025...et/ou notifié à l'intéressé(e) le 26/08/2025. La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de cette notification ou de sa publication. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie